

## • Des militants de Droit au vélo se mobilisent contre le stationnement sur les pistes cyclables

vendredi 20.03.2009, 04:51 - La Voix du Nord



Les cyclistes apposent des autocollants discrets, mais explicites, sur les pare-brise des contrevenants. PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

### | SENSIBILISATION |

Hier en fin d'après-midi, des membres de l'association Droit au vélo ont mené une opération de sensibilisation à proximité du commissariat de police, rue de Marquillies. Objectif : dénoncer le stationnement dangereux des véhicules sur les pistes cyclables.

Ils sont une petite dizaine, mais des plus déterminés, hier à 18 h, à être rassemblés devant le commissariat de police, rue du Faubourg-des-Postes. « Un lieu symbolique », indique Sébastien, salarié de l'association Droit au vélo. Et pour cause, quelques mètres plus loin, rue de Marquillies, une piste cyclable est « en permanence » occupée par des véhicules en stationnement. « Les aménagements pour les cyclistes sont déjà peu nombreux, si en plus ils sont squattés par des automobilistes... », observe Jean-Baptiste.

### **Autocollants**

Quatre militants se présentent à l'hôtel de police pour remettre un courrier résumant leurs doléances. Dans le hall, ils sont brièvement reçus par la commissaire Funk qui leur répond que la piste cyclable dont il est question est « mal matérialisée » et que des travaux sont prévus dans la rue en septembre.

D'ici là, que faire ? Les militants de Droit au vélo n'entendent pas en rester là. Pour sensibiliser les automobilistes à leur cause, ils entreprennent d'apposer des autocollants sur les pare-brise des véhicules stationnés irrégulièrement rue de Marquillies. « C'est un stationnement dangereux qui contraint cyclistes et piétons à se déporter sur la chaussée », note Sébastien. « Il faut faire preuve d'exemplarité et verbaliser les contrevenants », résume Benoît, président de Droit au vélo. À quelques mètres du commissariat, les adeptes de la petite reine espèrent avoir été entendus. • A. G.